



PRIONS EN LEUR MÉMOIRE !



Chaque année, le 11 novembre, le Jour du Souvenir est célébré afin de rendre hommage aux membres des Forces armées canadiennes qui ont donné leur vie pour leur pays.

Cette commémoration nationale est née à la suite de la signature de l'Armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale en 1918. Ce moment nous rappelle l'importance du don de soi et la force de l'union.

« Souvenons-nous de celles et ceux qui ont fait preuve de courage tout en gardant l'espérance de la paix », exprime Mgr Denis Grondin, archevêque de Rimouski, en invitant les fidèles à réciter la prière suivante :

Toi, le Dieu de la vie¹

*Tout était si beau ce matin-là !
Le soleil, son sourire,
la vie était devant lui (elle).
Et puis le drame s'est produit.*

¹ « Toi, le Dieu de la vie », dans Robert Richard, *La vie n'est pas détruite, elle est transformée... Textes pour prier l'espérance chrétienne*, Fides Médiaspaul, 2006, p. 31-32.

Pourquoi, Seigneur ?

Toi le Dieu de la vie...

*Je n'en peux plus de les entendre dire
que tu serais venu le (la) chercher.*

*Qu'on ne me parle plus de petits anges
ou de ces fleurs pour ton jardin.*

Au fond de moi quelque chose résiste.

Nous lui avons donné la vie.

Que gagnerais-tu à la lui reprendre ?

Mes questions subsistent encore.

*Mais je prends le risque de croire
que tu n'as rien voulu qui le (la) brisa ainsi...*

*De croire que là où il (elle) est maintenant,
tu t'en occupes autant que moi.*

*Prends soin de moi, Dieu,
que je ne perde pied,
que je ne cède à la folie...
Que je puisse comme hier encore
lui souhaiter « bonne nuit. »*



ANNUAIRE DIOCESAIN 2026

Veuillez noter que l'annuaire diocésain **2026** en version numérique PDF gratuite et imprimable est désormais disponible à l'adresse suivante :

[https://www.dioceserimouski-archives.org/ch/ann/annuaire.html.](https://www.dioceserimouski-archives.org/ch/ann/annuaire.html)

Pour des fins de protection des renseignements personnels, l'accès à cet annuaire est cependant restreint par un mot de passe diffusé aux organisations et personnes dont le nom apparaît dans cette publication. Comme ce mot de passe vous a été communiqué avec le formulaire de mise à jour de l'annuaire au mois d'août dernier, il est possible que vous l'ayez égaré. Si tel est le cas, veuillez communiquer avec nous pour l'obtenir :

info@dioceserimouski.com ou 418-723-3320, poste 128.

*Jean-Marie Anoh, ptre
Chancelier*

DÉCRET SUR LES DIRECTIVES ET LA PROCÉDURE DE NOMINATION DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DE FABRIQUE

Pour le renouvellement du mandat de votre président d'assemblée de fabrique actuel ou la proposition d'une nouvelle candidature, nous vous prions de vous référer désormais au Décret de l'évêque sur les directives et la procédure de nomination des présidents d'assemblée de fabrique, publié le vendredi 31 octobre 2025.

Vous trouverez à la page 8 une copie de ce décret.

*Jean-Marie Anoh, ptre
Chancelier*



UN DERNIER HOMMAGE À MGR BERTRAND BLANCHET



*Le corps de Mgr Bertrand Blanchet exposé en chapelle ardente à la cathédrale de Rimouski, le 31 octobre dernier.
©Diocèse de Rimouski.*

Le samedi 1^{er} novembre dernier, une foule nombreuse s'est réunie pour rendre hommage à Mgr Bertrand Blanchet, archevêque émérite de Rimouski et célébrer son profond humanisme. Plusieurs évêques et membres du clergé étaient également présents. On a souligné l'humanité, la simplicité et la rigueur de cet homme de Dieu, de même que son amour pour les sciences et la nature.

Les versets 1 et 2 du Psaume 95, son favori, celui qu'il récitait par cœur, était d'ailleurs à l'honneur sur les signets remis à la foule en sa mémoire :

*Venez ! Crions de joie
pour le SEIGNEUR,
acclamons le rocher
qui nous sauve :
présentons-nous devant lui en rendant grâce,
acclamons-le
avec des hymnes.*

Mgr Denis Grondin a témoigné : « *Nous avons eu la chance d'entendre plusieurs personnes plus proches de lui venir rendre grâce pour les nombreux aspects de sa vie qu'il a partagés avec eux. Tous les représentants des différentes communautés chrétiennes ont également pris le temps de se rassembler pour lui dire merci. Même près de 20 ans après son départ, ce qu'il a semé continue de faire grandir l'espérance. L'expression du peuple de Dieu nous révèle l'esprit de famille et de communion nourri, au fil des événements, des joies et des épreuves. Cela nous rappelle l'importance de préserver ce lien de continuité au-delà des ruptures. Je remercie toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont ouvert leur cœur ou leur maison à ce bon pasteur et ont bâti avec lui. Merci également à celles et ceux qui ont contribué à la diffusion des hommages lui étant rendus.* »

Archevêque émérite de Rimouski, Mgr Bertrand Blanchet a servi comme évêque de Gaspé de 1973 à 1992, puis comme archevêque de Rimouski de 1992 à 2007. Il résidait à La Pocatière, où il collaborait au ministère pastoral avant son décès survenu le 23 octobre 2025 en soirée, à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Âgé de 93 ans, il avait été admis le mois précédent pour traiter une pneumonie.

Bon repos, Mgr Blanchet !

Si vous n'avez pas pu assister à la cérémonie en son honneur, vous pouvez l'écouter en rediffusion sur la page Facebook de la cathédrale de Rimouski : <https://www.facebook.com/cathedralerimouski2016>

**JOURNÉE MONDIALE DES PAUVRES ET
CAMPAGNE D'AUTOMNE 2025
DE DÉVELOPPEMENT ET PAIX
CARITAS CANADA**

Le dimanche 16 novembre 2025, nous célébrerons à la grandeur de la Terre, notre Maison commune, la **Journée mondiale des pauvres** instituée par le pape François. Cette journée est fixée dans le calendrier liturgique au 33^e dimanche du temps ordinaire.

En tant qu'Église, croyantes et croyants, nous sommes appelés à reconnaître les pauvres non comme des objets de charité, mais comme des actrices et des acteurs essentiels de l'espérance et du renouveau évangélique. Et en tant que citoyennes et citoyens, nous sommes appelés à demander que des politiques concrètes soient mises en œuvre pour lutter contre les nouvelles vagues d'appauvrissement et pour garantir que toutes et tous aient accès à des soins de santé, à l'éducation, au travail et au logement.

En cette année jubilaire 2025 dont le thème est **Pèlerins d'espérance**, nous sommes aussi appelés, dans le cadre de notre cheminement jubilaire, à appuyer la campagne catholique mondiale **Transformer la dette en espoir** et à signer la pétition mondiale qui demande d'alléger la dette extérieure qui pèse sur la population des pays les plus pauvres. Il s'agit d'une question de vie, de justice et de dignité pour un très grand nombre de nos sœurs et de nos frères dans le monde.

La campagne d'automne 2025 de Développement et Paix – Caritas Canada, offre l'occasion aux membres des communautés chrétiennes d'appuyer cette campagne mondiale et de signer cette pétition. C'est la raison pour laquelle, nous invitons les paroisses et les communautés chrétiennes de chaque diocèse à souligner le dimanche 16 novembre la **Journée mondiale des pauvres** et la **Campagne d'automne 2025 de Développement et Paix** – Caritas Canada si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire un autre dimanche d'automne.

À cet effet, pour votre information et usage, nous portons à votre attention les documents suivants :

1. Suggestions d'aménagements liturgiques qui tiennent compte à la fois de la **Journée mondiale des pauvres** et de la **Campagne d'automne 2025 de Développement et Paix** – Caritas Canada. Ces suggestions, en format Word, peuvent être insérées en partie ou en totalité dans le cahier de la célébration eucharistique.
2. Lettre pastorale des évêques du Canada sur l'annulation de la dette dans le cadre de l'année jubilaire 2025

3. Exhortation apostolique **Dilexi Te** du Saint Père Léon XIV sur l'amour envers les pauvres

Les liens suivants traitent de la campagne d'automne 2025 de Développement et Paix – Caritas Canada qui a pour thème « *Transformer la dette en espoir* ».

[Vue d'ensemble de la campagne](#)

[Vidéo de la campagne](#)

[Vidéo sur le Pérou](#)

[Vidéo sur l'année jubilaire 2025](#)

[Pétition mondiale version papier à imprimer](#)

[Pétition mondiale version en ligne](#)

Au plaisir de recevoir votre appel au 418 683-9901 si vous désirez de plus amples renseignements sur la campagne d'automne 2025 de Développement et Paix – Caritas Canada, son matériel et son déroulement. Nous vous réitérons notre reconnaissance pour l'intérêt que vous portez à la mission de Développement et Paix – Caritas Canada ainsi qu'à nos sœurs et nos frères de la Terre, notre Maison commune.

Pascal André Charlebois

Animateur régional Est-du-Québec

JUBILÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ DES CAPSULES VIDÉO À VENIR

Des capsules vidéo seront diffusées sur la page Facebook [Diocèse de Rimouski](#) à compter du 10 novembre prochain dans le cadre du Jubilé des personnes en situation de pauvreté. Mgr Denis Grondin, archevêque de Rimouski, tient à rappeler l'importance de célébrer ce Jubilé au sein des communautés chrétiennes pour sensibiliser les fidèles à la réalité des personnes en situation de précarité.

D'ailleurs, le Pape Léon a écrit, concernant la manière d'envisager la 9^e journée des personnes en situation de pauvreté du 16 novembre : « *Les pauvres ne sont pas une distraction pour l'Église... chacun d'eux est porteur d'une parole et d'une sagesse, d'un trésor à découvrir à travers ce qu'ils vivent, leur histoire, leur résilience (...)* »

Mgr Grondin ajoute : « *Et, pour les chrétiens, Dieu dans son humanité a vécu plusieurs situations de précarité afin de porter les nôtres et susciter en nous le goût du service aimant, bienveillant et universel où se répondent ensemble justice et charité* ».

Aux responsables des paroisses dans le cadre du Jubilé

Les responsables des communautés des paroisses sont invités à se référer à la méditation du mois de novembre de Mgr Grondin *Le pauvre, baromètre de justice et de paix* afin de trouver l'inspiration qui permettra de proposer des gestes concrets aux fidèles, à l'image du Jubilé (*Le Relais du 24 octobre 2025, numéro 943, p. 7-8*).

La signature de la pétition *Transformer la dette en espoir* s'avère un bon exemple d'action à suggérer. Il faudra alors préciser aux signataires d'indiquer comme organisation de référence : KAIROS Canada.

RETOUR DU PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA POUR 2026

AVIS AUX FABRIQUES QUI SOUHAITENT EMBAUCHER DES JEUNES

Le programme Emploi d'été Canada est de retour pour 2026 ! Ce programme offre des contributions salariales pour inciter les employeurs à créer de l'emploi pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans. Les emplois doivent être à temps plein (30 heures minimum et 40 heures maximum, par semaine). Toutes les possibilités d'emploi d'EEC doivent durer entre 6 et 16 semaines consécutives (la moyenne est de huit semaines).

Les employeurs du secteur sans but lucratif peuvent recevoir jusqu'à 100 % du salaire horaire minimum du Québécois ou territorial pour adulte et toutes les charges sociales obligatoires liées à l'emploi, comme les cotisations d'assurance-emploi et celles du Régime de pensions du Canada. Les employeurs des secteurs public et privé peuvent recevoir jusqu'à 50 % du salaire horaire minimum du Québec.

Pour présenter votre demande ou pour avoir plus d'informations, visitez le site Web du programme EEC au [Contribution salariale d'Emplois d'été Canada - Canada.ca](http://www.canada.ca/emploi/etete). Par ailleurs, pour les intéressés, il y a des séances d'informations disponibles afin de vous fournir des renseignements généraux sur le programme. Si vous souhaitez participer, Service Canada vous invite à les contacter par téléphone au 1 800 935-5555.



RETOUR SUR LE PÈLERINAGE EN FRANCE

De retour de notre pèlerinage, nous rendons grâce à Dieu pour les merveilles vécues et vous exprimons notre profonde reconnaissance. Vos prières et votre communion spirituelle ont soutenu nos pas et nourri notre espérance. Que le Seigneur vous comble de ses bénédictions et fasse grandir en chacun et chacune, la joie d'être pèlerin d'Espérance.

Quelques échos de pèlerins et images

Père Jean-Baptiste ALLICO



« Rencontrer Marie dans les pas de Ste-Thérèse et Ste-Bernadette, quel beau et intense pèlerinage. La conviction de ces deux saintes, qui ont cru toute leur vie, malgré des difficultés, mais surtout avec l'amour en Dieu, m'a donné encore plus le goût de la vie, la vie éternelle et donc du Bon Dieu. À Lourdes, j'ai eu le privilège de dire une dizaine de chapelet, dans la grotte, face à l'Immaculée Conception; moment d'intimité malgré la foule, un tête-à-tête qui restera gravé dans mon cœur. Passer quelques jours à Lourdes m'a donné l'impression d'être au ciel. Je considère ce lieu béni, comme une usine à pèlerin d'espérance pour le monde ».

René Roy



« Mon pèlerinage m'a profondément transformée : il m'a fait grandir dans l'amour de Jésus, de moi-même et des autres. Chaque lieu visité fut un émerveillement, une rencontre avec Marie et les saints qui m'ont inspirée par leur foi et leur persévérance. J'ai compris que je ne suis jamais seule dans les épreuves et que la prière m'unit davantage à l'amour du Christ. Lourdes, sainte Thérèse et le Sacré-Cœur m'ont particulièrement touchée. Merci à toi, Jean-Baptiste, pour ton accompagnement et ces moments riches de foi, d'amour et d'espérance ».

Line Poulin

« Le pèlerinage a été pour moi une belle expérience spirituelle, accueillant en docilité la grâce du moment, expérimentant en Marie et les saints de notre parcours, combien le Seigneur fait grand pour nous, pour tous ».

Martine Cormier





À la Maison Marie-Élisabeth le 28 octobre 2025, est décédée à l'âge de 67 ans et 5 mois **madame Martine Lepage**, demeurant à Rimouski, fille de feu monsieur Adrien Lepage et de feu madame Marie-Louise Martin.

La famille a reçu les condoléances le dimanche 2 novembre de 13 h à 15 h à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski et de là aux Jardins commémoratifs St-Germain de Rimouski.

Martine a travaillé à l'Archevêché plusieurs années. Nos plus sincères condoléances.



Au Centre d'hébergement de Rimouski le 26 octobre 2025, est décédé à l'âge de 92 ans et 4 mois **monsieur Raymond Ross**, diacre permanent. Il a été le tout premier diacre permanent à exercer ce ministère au sein du diocèse de Rimouski, ayant été ordonné le 1^{er} juillet 1995.

La famille recevra les condoléances le samedi 29 novembre à compter de 11 h à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Les funérailles seront célébrées le samedi 29 novembre à 14 h, en l'église de Saint-Anaclet et de là au cimetière de Saint-Anaclet.

Nos plus sincères condoléances.



Bulletin électronique d'information publié aux deux semaines par l'Archidiocèse de Rimouski

Tombée du matériel : le mercredi qui précède la publication du vendredi.

Abonnement gratuit !

Invitez les gens de votre entourage, intéressés par les activités pastorales dans le diocèse, à s'abonner au bulletin **Le Relais**. Pour être inscrit sur la liste d'envoi, il suffit de vous rendre sur notre page d'abonnement à l'adresse :

<https://dioceserimouski-archives.org/sd/relais/abonnement.html>

ou envoyez votre nom et adresse courriel à lerelais@dioceserimouski.com

Publication d'un communiqué dans Le Relais

Vous pouvez faire parvenir vos communiqués d'intérêt général pour Le Relais
à Francine Larrivée : francine.larrivée@dioceserimouski.com



34, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H5
Tél. : 418-723-3320, poste 106
Téléc. : 418-722-8978

Le Relais est publié le vendredi,
à toutes les deux semaines.

Rédaction et
mise en page :
Francine Larrivée
418-723-3320, poste 106
francine.larrivée@dioceserimouski.com

Tous les numéros de cette
publication, depuis ses débuts,
sont disponibles sur le site Web
des archives du diocèse :
dioceserimouski-archives.org

Archevêché de Rimouski : Curie & Services diocésains

34, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H5

Tél. : 418 723-3320 / Téléc. : 418-723-8978

<https://dioceserimouski.com> | <https://dioceserimouski-archives.org> | info@dioceserimouski.com

ANOH, Jean-Marie – Chancelier diocésain et auditeur pour le tribunal ecclésiastique de Québec
chancellerie@dioceserimouski.com ou anohjeanmarie@dioceserimouski.com.....poste 112
BEAUDET, Sylvie – Comptabilité - comptabilite@dioceserimouski.com.....poste 104
ÉDOUARD, Adrien - Synode & année sainte - adrien.edouard@dioceserimouski.composte 129
GÉMUS, Hélène - Réceptionniste - reception@dioceserimouski.composte 101
GNIVO, Patrick - Catéchuménat - catechumenat@dioceserimouski.com.....poste 126
GOSSELIN, Sylvain - Archiviste - info@dioceserimouski.composte 128
GRONDIN, Denis - Archevêque - denis.grondin@dioceserimouski.com.....poste 102
LACROIX, Charles - Formation continue - fvcriki@hotmail.composte 134
LARRIVÉE, Francine - Secrétaire de l'Archevêque - francine.larrivée@dioceserimouski.composte 106
LECLERC, Annie - Responsable des agents de pastorale - annie.leclerc@dioceserimouski.com ..poste 135
LÉVESQUE, Mireille - Communications - communications@dioceserimouski.composte 110
PELLETIER, Yves - Vicaire général - vicaire.general@dioceserimouski.composte 181
PÉRIGNY, Dyno - Économie diocésain - economie@dioceserimouski.composte 107

Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski

49, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4J2

<https://dioceserimouski-archives.org/par>

PARADIS, Wendy - présidente du CA - ipastorale@dioceserimouski.com418-721-0167

Vous pouvez consulter
les différents bulletins électroniques
des Services diocésains
sur le site internet des archives du diocèse :
<https://dioceserimouski-archives.org/sd/ocs.html>





Archidiocèse de Rimouski

BUREAU DE L'ARCHEVÈQUE

DÉCRET

DIRECTIVES ET PROCÉDURE DIOCÉSAINES DE NOMINATION DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DE FABRIQUE

En raison des articles 1f, 1m, et 4e de la Loi sur les fabriques, l'évêque diocésain et le vicaire général sont les autorités compétentes pour nommer et révoquer un président d'assemblée de fabrique, et par conséquent pour établir les conditions de sa nomination.

CONSIDÉRANT l'importance du rôle d'animateur du président d'assemblée de fabrique et sa mission d'aider, non seulement à la gestion des biens temporels paroissiaux, mais aussi de contribuer à l'unité de la communauté paroissiale, au moyen de décisions éclairées;

EN CONSÉQUENCE, les conditions ci-après seront observées pour présenter la candidature de toute personne aspirant à la charge de président de fabrique :

ARTICLE PREMIER. – Du mandat du président de l'assemblée de fabrique

1. Le président de l'assemblée de fabrique a droit à un mandat de trois ans, renouvelable une fois, sauf exception laissée au pouvoir discrétionnaire de l'évêque.
2. Une fois qu'il aura complété ses deux mandats, le président sortant peut revenir comme marguillier à l'assemblée de fabrique, par voie élective à l'assemblée des paroissiens ou par nomination par l'évêque, après une pause d'une année au moins, sauf s'il est déjà marguillier.

ART. 2. – De la personne qui est habilité à mener le processus de candidature et de nomination

1. Pour toute nomination des présidents d'assemblée de fabrique, la personne qui est en charge de mener les consultations et d'introduire la candidature auprès de la chancellerie diocésaine est le curé de paroisse, le prêtre modérateur d'une équipe ou l'administrateur paroissial.
2. Le curé/le modérateur/l'administrateur de paroisse soumettra aux personnes à consulter, avec mention de leurs fonctions, les questions suivantes :
 - 2.1 Au sujet d'un président qui est candidat à sa propre succession
 - a) Est-ce que le président actuel a bien exécuté ses tâches selon vous?
 - b) Si oui donnez des exemples.
 - c) Seriez-vous prêt à le recommander pour un second (un autre) mandat?

2.2 Au sujet d'un candidat autre que le président sortant

- a) Si vous avez à choisir un autre candidat pour un autre mandat à qui penseriez-vous?
- b) Quel est le niveau d'engagement chrétien de ce candidat sur une échelle de 1 à 10?
- c) Peut-il, selon vous, être un bon collaborateur?
- d) Cultive-t-il une vision pastorale et synodale?
- e) Peut-il avoir une bonne collaboration avec le curé, les paroisses voisines et le diocèse?
- f) Peut-il avoir une bonne collaboration avec les autorités municipales?
- g) Quelles sont, selon vous, les forces et faiblesses du candidat proposé?

ART. 3. – Des personnes ou organismes paroissiaux qui pourraient être consultés (la liste n'est pas exhaustive) :

- les membres de l'équipe pastorale mandatée;
- les marguilliers;
- les responsables de la liturgie;
- la personne relais ou le délégué pastoral;
- les responsables de certains organismes paroissiaux comme les Chevaliers de Colomb;
- quelques paroissiens, en dehors de cette liste, pourraient être consultés.

ART. 4. – Sur la base des évaluations, le curé dressera une liste de deux ou trois candidats qui se démarquent, à moins qu'il y ait de réelles difficultés de recrutement de candidat à ce poste, auquel cas la chancellerie devrait être avisée, au moins un mois avant la fin du mandat du président ou de la présidente en exercice.

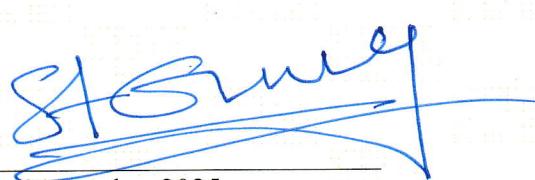
ART. 5. – Le curé/le modérateur/l'administrateur prendra le soin de rencontrer discrètement les candidats retenus pour recueillir leur consentement à l'effet de faire figurer leur nom sur la liste définitive.

ART. 6. – Le curé/le modérateur/l'administrateur fera connaître la liste des candidats à l'assemblée de fabrique qui approuvera cette liste à l'unanimité ou à la majorité, avant sa communication par voie de résolution à la chancellerie.

ART. 7. – Le curé/le modérateur/l'administrateur peut communiquer, par écrit, à la chancellerie, ses avis personnels sur chaque candidat retenu.

Le présent décret entre en vigueur immédiatement.

DONNÉ À RIMOUSKI, ce trente et unième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-cinq.



Le 31 octobre 2025
Jean-Marie ANOH, ptre
Chancelier

+ Denis GRONDIN
Archevêque de Rimouski



DÉCRET N. 01/2025